Royaume-Uni : Danny Tommo plaide coupable d’avoir lacéré un canot de migrants au couteau ; peine attendue le 18 novembre

12/11/2026 à 14h08



Daniel Thomas, 37 ans, connu sous le pseudonyme de « Danny Tommo », a plaidé coupable ce jeudi 12 novembre devant la Crown Court de Portsmouth (Royaume-Uni) d’une infraction de dégradation (« criminal damage »). Il a reconnu avoir lacéré au couteau une embarcation pneumatique dans la Manche lors d’un incident survenu le 22 septembre.

Les migrants avaient été évacués du canot, mais un sauveteur français se trouvait encore à bord lorsque Thomas l’a endommagé. L’activiste anti-immigration avait diffusé des images de son intervention sur les réseaux sociaux. Il est actuellement détenu et doit connaître sa peine le **18 novembre 2026**.

Il maintient en revanche son plaidoyer de non-culpabilité

concernant une autre accusation relative au refus de communiquer le code d’accès de son téléphone. Cette procédure distincte ne doit pas être confondue avec les dégradations qu’il a reconnues.

Vidéo de l’incident de septembre : extrait publié sur X (lien externe, sans intégration vidéo).

Sources : Portsmouth News, 12/11/2026 ; The Guardian, 12/11/2026.

Portrait à la une : Danny Tommo en octobre 2025 (archive) — Indigo Nolan / Wikimedia Commons, photo recadrée, CC BY 4.0.